



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Declarations

Question écrite n° 49617

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la mise à disposition tardive des formulaires de déclaration d'impôt. Il observe en effet que ces documents n'ont souvent été diffusés dans les mairies et les services fiscaux que quinze jours avant la date limite d'envoi des déclarations. Considérant ce délai trop court et les inconvénients qui en résultent pour les administrés, il lui demande si, à l'avenir, cette diffusion pourrait s'opérer au moins un mois avant l'échéance de dépôt des déclarations.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49617

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1282